



17/50903

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20092068***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**03 AOUT 2020**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0406 909 258**

Nom

(en entier) :

ETABLISSEMENTS MARCEL COLLIGNON

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue du Tronquoy 25 à 5380 FERNELMONT****Objet de l'acte : Nomination du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2020 :

« L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société civile ayant emprunté la forme d'une société à responsabilité limitée « CHRISTOPHE REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercice comptable 2020, 2021 et 2022) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

Cette dernière société a désigné Monsieur Christophe REMON, Réviseur d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de ce mandat. Les émoluments sont fixés à la somme de 5.500,00 €, hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation. »

Florence BOTTACIN
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).